

RENNES SUD MOBILISÉE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

Jeudi 19 janvier et mardi 31 janvier, partout sur le territoire, plus de 2 millions de personnes se sont mobilisées, mises en grève et/ou ont manifesté, dans le public comme dans le privé, contre le projet de réforme des retraites.

Cette réforme des retraites est

- BRUTALE
- IDEOLOGIQUE
- ANTI SOCIALE
- ANTIDEMOCRATIQUE



Continuons la mobilisation ensemble et unis dans le quartier Rennes Sud.

→ Nous vous donnons rendez-vous le **MARDI 7 FEVRIER A 10H30** au métro Clémenceau pour un départ en cortège vers la manifestation intersyndicale (11h Place de Bretagne) !

Collectif Rennes Sud mobilisée

RENNES SUD MOBILISÉE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

Jeudi 19 janvier et mardi 31 janvier, partout sur le territoire, plus de 2 millions de personnes se sont mobilisées, mises en grève et/ou ont manifesté, dans le public comme dans le privé, contre le projet de réforme des retraites.

Cette réforme des retraites est

- BRUTALE
- IDEOLOGIQUE
- ANTI SOCIALE
- ANTIDEMOCRATIQUE



Continuons la mobilisation ensemble et unis dans le quartier Rennes Sud.

→ Nous vous donnons rendez-vous le **MARDI 7 FEVRIER A 10H30** au métro Clémenceau pour un départ en cortège vers la manifestation intersyndicale (11h Place de Bretagne) !

Collectif Rennes Sud mobilisée

La réforme des retraites ?

Le gouvernement a choisi de reculer l'âge de la retraite à 64 ans et d'accélérer le passage à 43 annuités. Ces décisions font peser tous les efforts sur les salarié.e.s. Elles renforcent la précarité chez les personnes âgées, les inégalités sociales et les inégalités entre les femmes et les hommes.

Pourtant, notre système de retraite n'est pas en danger.

- > **Une réforme brutale** : L'âge légal de départ en retraite sera relevé de 62 à 64 ans, au rythme de 3 mois par an à partir du 1er septembre 2023 jusqu'en 2030. Pour les générations nées entre 1961 et 1968, les plus proches de la retraite, cela représente une augmentation moyenne de 30 % du temps d'activité restant en plus.
- > **Une réforme antisociale** : Elle frappe de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.
- > **Une réforme idéologique** : Elle fait peser tout son financement sur le travail et rien sur le capital. Pourtant, la France a de quoi financer son système de retraite. C'est une question de choix politique.
- > **Une réforme antidémocratique** : le projet de loi va être mis en place par une procédure accélérée (loi de financement rectificative de la Sécu), ce qui réduit le temps du débat parlementaire.

La réforme des retraites ?

Le gouvernement a choisi de reculer l'âge de la retraite à 64 ans et d'accélérer le passage à 43 annuités. Ces décisions font peser tous les efforts sur les salarié.e.s. Elles renforcent la précarité chez les personnes âgées, les inégalités sociales et les inégalités entre les femmes et les hommes.

Pourtant, notre système de retraite n'est pas en danger.

- > **Une réforme brutale** : L'âge légal de départ en retraite sera relevé de 62 à 64 ans, au rythme de 3 mois par an à partir du 1er septembre 2023 jusqu'en 2030. Pour les générations nées entre 1961 et 1968, les plus proches de la retraite, cela représente une augmentation moyenne de 30 % du temps d'activité restant en plus.
- > **Une réforme antisociale** : Elle frappe de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.
- > **Une réforme idéologique** : Elle fait peser tout son financement sur le travail et rien sur le capital. Pourtant, la France a de quoi financer son système de retraite. C'est une question de choix politique.
- > **Une réforme antidémocratique** : le projet de loi va être mis en place par une procédure accélérée (loi de financement rectificative de la Sécu), ce qui réduit le temps du débat parlementaire.